

Jamais une parole, sinon un oui ou un non absurdes répondus à des interlocuteurs importuns, d'une voix mi-étouffée par une crainte subite, et avec les contorsions d'une allure gênée. Sans être muette de naissance, elle l'est presque par éducation. Elle sait toucher du piano mais n'oserait aller s'asseoir sur un tabouret sous des yeux braqués sur elle; elle sait bien chanter, mais s'excuse toujours de ne point savoir. Quand elle repose sa fourchette sur son assiette, c'est avec la précision et la raideur de la contrainte, c'est d'une main qui n'ose se bouger, c'est en évitant de provoquer du bruit. Pourquoi? On ne le sait.

Certes, si l'on faisait asseoir à la table des convives la cuisinière appelée à préparer les plats, elle montrerait plus beau et plus intelligent visage.

Enfin, après avoir dormi ses nuits vulgairement, sans rêve, elle veille le jour comme tout le monde, avec des bâillements comme personne.

— Elle est riche.

ARMAND HANOTIEAU.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

LE JURÉ.

LE 20 novembre passé, M. Edmond Picard est venu lire à l'Émulation la dernière de ses " scènes de la vie judiciaire. „ C'était deux fois une audace : rien de plus redoutable pour une œuvre littéraire que l'épreuve de la lecture à haute voix ; rien de plus rebelle aux choses d'art qu'un public belge. — *Le Juré* a supporté l'épreuve avec succès, et le public a vu dans l'auteur " un plus grand monsieur „ qu'auparavant. Non pas qu'il ait tout compris, tout aperçu : si le talent qui s'affirme fièrement peut forcer le bourgeois dédaigneux à lui ôter son chapeau, il n'a point le don de le dépouiller en un tour de main de son éducation, de ses petites idées et de ses haines. L'un n'a saisi que les réminiscences d'un procès fameux et a trouvé mal sonnantes les critiques

contre la Justice Nationale; l'autre, sans méconnaître le beau talent répandu dans l'œuvre, découvre en elle un danger social très sérieux; beaucoup ont subi un malaise grandissant à l'évocation des spectres, des cadavres, des hypnotisants fantômes, et, par contre-coup, ont trouvé un double bien-être à entendre finir le drame torturant; la plupart aussi étaient disposés à applaudir M. Edmond Picard, parce qu'il était précédé d'une grande réputation. Nous avons donc eu sous les yeux ce rarissime spectacle d'un public belge acclamant unanime une œuvre nationale.

Il avait raison. L'étude de M. Edmond Picard est une œuvre solide, savamment bâtie, qui restera. Telle est du moins l'impression que nous a laissée cette audition; elle se modifiera peut-être à la lecture, quand la vue des caractères imprimés, qui ne manqueront pas d'être vivants et parlants, viendra repeindre en nous ces tableaux sombres; cependant, nous sommes persuadés qu'à la lecture, l'œuvre ne fera que gagner; de délicates unions de mots, des images neuves et suggestives se dévoileront peut-être; la voix si fatiguée de l'auteur n'était pas un avantage pour son œuvre, comme l'étaient sa mimique et sa conviction communicative.

La qualité fondamentale du *Juré* est sa composition. L'accueil était redoutable : il fallait une gradation continue, sans trous, de l'horrible vers le plus horrible. Elle a été exécutée de main de maître : et songez à la difficulté, en vous rappelant que, dès le début, aussitôt après le tableau de la Cour d'assises, se placent la chevauchée des gendarmes escortant la voiture cellulaire, et ce rêve macabre du juré qui paraissait étaler déjà la plus suprême horreur. Eh bien, vous n'en étiez qu'aux premiers pas de la montée; les étapes en sont bien marquées : après les hallucinations répétées de loin en loin, la scène de l'Amphitéâtre et la maladie, puis Chez l'avocat, puis à la Prison, enfin la Lutte, qui vous reste pendant des jours comme un épouvantement.

L'analyse psychologique — pathologique aussi — est à la hauteur de la composition : elle a été servie par une lame bien fine, bien subtile, légère mais sûre, impitoyable surtout. Nous avons noté tout particulièrement la transition de l'état de santé intellec-

tuelle aux premières fausses sensations, et les raisonnements si complets pendant la maladie du juré.

En outre, des pages se détachent du fond de l'œuvre : c'est la voiture cellulaire envolée à travers la foule hurlante, c'est le Réve après la condamnation, c'est la visite au défenseur, c'est l'entrevue avec le condamné à la prison, c'est le combat final. Voilà qui est magistralement construit. Nous aimons beaucoup moins le tableau de la Cour d'assises, qui nous a paru terne, empâté, banal.

Nous ne voudrions pas faire oublier notre éloge premier en signalant quelques détails peu réussis, comme cette malencontreuse chouette du jardin de l'Avocat. C'est affaire minime, en somme.

Quant à la forme, nous sommes très embarrassés de nous exprimer avec liberté. M. Edmond Picard affecte de n'en pas faire l'objet unique et essentiel de l'art; or le point de vue est tout en cette matière. Si ce n'était impertinent de lui donner un conseil, nous serions assez tenté de lui recommander humblement de se mettre sur ses gardes. Sa phrase est toujours bien charpentée, avec l'aisance et l'allure oratoires; le vocabulaire logiques et poussées à fond; mais l'harmonie est trop souvent sacrifiée : les allitérations et les assonances se multiplient, et surtout l'intensité de l'expression, cette exigence moderne, nous a semblé faire défaut. Ce sont là des taches qui ne peuvent, qui ne doivent pas devenir des symptômes.

Ces lignes n'effacent point celles qui les précèdent : en résumé, *le Juré* est un livre qui comptera, non seulement dans notre petite bibliothèque belge, mais dans la littérature contemporaine. Il tiendra une des meilleures places dans l'œuvre, déjà si puissante, de M. Ed. Picard.

Enfin, l'auteur de l'*Amiral* a su arracher des applaudissements à des personnes qui se tiennent d'habitude bien loin des choses d'art, surtout quand c'est du nôtre; c'est un triomphe dont les lettres lui seront reconnaissantes.

Brumaire 86.

ERNEST MAHAIM.